

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 13 juillet 2026

CHIFFRE À RETENIR

+32%

La hausse attendue de la production tunisienne d'huile d'olive pour la campagne oléicole 2025/2026 (à 450 kt), selon le Conseil Oléicole International

Tunisie – Zoom sur l'huile d'olive, une filière clé de l'agriculture tunisienne tournée vers le marché européen (voir note complète sur le site du [SER](#))

Source significative de devises (2,4% du PIB en 2025) et facteur de stabilité socio-économique (1 M d'emplois ruraux), l'huile d'olive occupe une place centrale dans l'agriculture et l'économie nationale. Cependant, la filière oléicole tunisienne est vulnérable au changement climatique, au stress hydrique, ainsi qu'à la cyclicité du marché, et reste confrontée au défi de la valorisation de sa production, toujours très majoritairement exportée en vrac (pour près de la moitié vers le marché européen). La campagne oléicole 2024/2025, marquée par le retournement des prix mondiaux, a illustré ces fragilités. Dans ce contexte, les autorités tunisiennes ont sollicité un assouplissement des conditions tarifaires d'accès au marché européen.

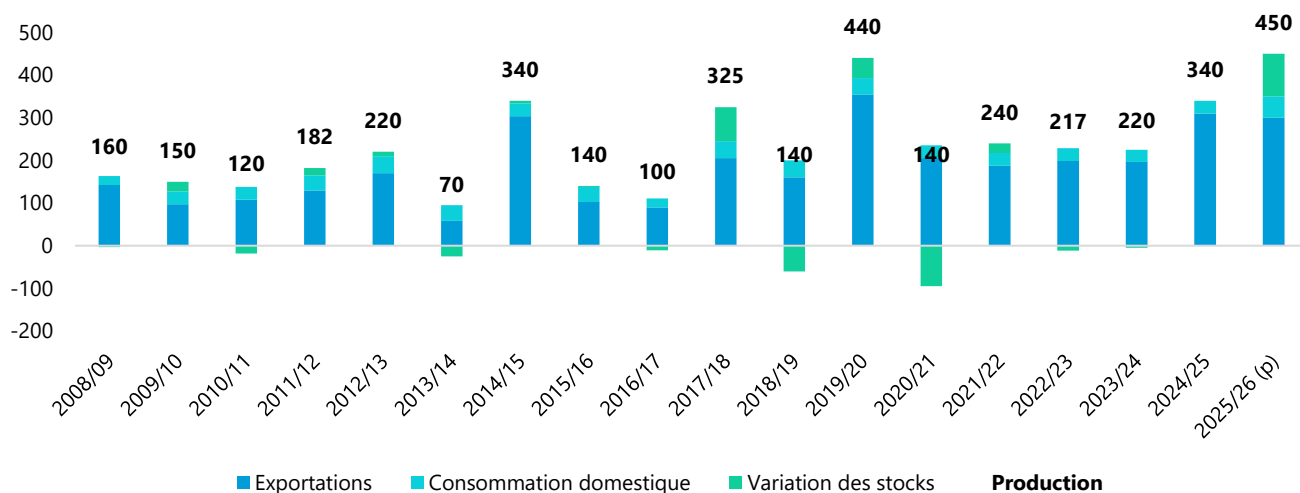
La Tunisie figure parmi les plus grands producteurs et exportateurs d'huile d'olive mondiaux. Pour la campagne oléicole 2024/2025, elle était 3^{ème} producteur mondial avec 340 kt (10% de la production mondiale), derrière l'Espagne et la Turquie. La campagne 2025/2026 s'annonce encore meilleure grâce à une bonne pluviométrie, avec une hausse attendue de la production de 32%, à 450 kt. Le secteur oléicole pèse entre 1% et 3,4% du PIB selon les campagnes, dont le rendement dépend des conditions météorologiques. L'essentiel de la production est exporté : 275 kt pour la campagne 2024/2025, soit 81% de la production, ce qui a représenté 4,1 Mds TND (1,2 Md EUR) de devises en 2025. Pour la campagne 2025/2026, une hausse de 49% des exportations en volume est observée sur les six premiers mois de 2026, ce qui fait de la Tunisie le 2nd exportateur mondial derrière l'Espagne. La consommation domestique d'huile d'olive est en revanche très réduite (45 kt pour la campagne 2024/2025). L'huile d'olive tunisienne est exportée principalement vers l'UE (53% des exportations en 2025), et à 85% sous forme de vrac pour la mélanger avec d'autres huiles locales. Les pays importateurs réexportent ensuite une part significative de cette huile, en particulier dans le cadre du régime douanier du perfectionnement actif. Seulement 15% de l'huile tunisienne est exportée conditionnée.

Si le stress hydrique compromet les rendements oléicoles, la filière tunisienne est également confrontée à la fragmentation de ses exploitations et s'efforce d'accroître la valeur ajoutée de sa production. La filière oléicole tunisienne est particulièrement exposée aux aléas climatiques et au stress hydrique, alors que le pays connaît des épisodes de sécheresse plus fréquents. La variabilité de la production entraîne par conséquent une importante cyclicité des prix. Par ailleurs, l'oléiculture tunisienne repose surtout sur de petites exploitations qui peinent à investir. Cette structure fragmentée se traduit par un sous-investissement chronique dans les infrastructures essentielles à la productivité, limitant les perspectives de modernisation. Enfin, le modèle économique du secteur oléicole, centré sur les exportations en vrac, n'est pas propice à sa montée en gamme. Ainsi, la filière cherche à accroître sa valeur ajoutée, notamment par le développement de la production d'huile d'olive conditionnée. Mais plusieurs facteurs freinent l'émergence d'une filière oléicole compétitive, dont : (i) des capacités limitées de conditionnement ; (ii) des difficultés d'approvisionnement en intrants ; et (iii) une faiblesse *marketing* relative de la marque-pays Tunisie. En conséquence, une part importante de l'huile d'olive tunisienne continue d'être exportée en vrac vers les pays européens, où elle est principalement utilisée comme intrant dans les opérations de coupage et d'assemblage.

Alors que la filière oléicole a été confrontée en 2025 à une dynamique de marché défavorable, les autorités tunisiennes ont demandé à l'UE un assouplissement des règles commerciales. Après une phase haussière des prix internationaux entre 2020 et 2024, l'année 2025 a marqué un net retournement de cycle, en raison de : (i) la hausse de la production mondiale (+38% lors de la campagne 2024/2025 ; +55% en Tunisie) ; (ii) la réorientation de la demande internationale vers les huiles végétales devenues plus compétitives que l'huile d'olive ; et (iii) une correction des marchés internationaux devenus spéculatifs durant cette phase de tension sur l'offre. Les prix de l'huile d'olive tunisienne à l'exportation ont ainsi été divisés par deux, à 12,8 TND/kg (3,8 EUR) en 2025. Malgré une forte progression des volumes exportés (+60%), cette correction brutale des prix s'est traduite par une baisse de la valeur exportée (-16%). Dans cette conjoncture perturbée, les autorités tunisiennes ont demandé début 2026 à la Commission européenne un assouplissement des conditions commerciales d'exportation de l'huile d'olive vers l'UE, fixées dans le cadre du protocole agricole de l'accord d'association Tunisie-UE signé en 1995. La demande de la Tunisie porte sur l'augmentation du contingent préférentiel exempté de droits de douane, qui s'établit actuellement à 56,7 kt/an.

Alors que la filière oléicole a été confrontée en 2025 à une dynamique de marché défavorable, les autorités tunisiennes ont demandé à l'UE un assouplissement des règles commerciales. Après une phase haussière des prix internationaux entre 2020 et 2024, l'année 2025 a marqué un net retournement de cycle, en raison de : (i) la hausse de la production mondiale (+38% lors de la campagne 2024/2025 ; +55% en Tunisie) ; (ii) la réorientation de la demande internationale vers les huiles végétales devenues plus compétitives que l'huile d'olive ; et (iii) une correction des marchés internationaux devenus spéculatifs durant cette phase de tension sur l'offre. Les prix de l'huile d'olive tunisienne à l'exportation ont ainsi été divisés par deux, à 12,8 TND/kg (3,8 EUR) en 2025. Malgré une forte progression des volumes exportés (+60%), cette correction brutale des prix s'est traduite par une baisse de la valeur exportée (-16%). Dans cette conjoncture perturbée, les autorités tunisiennes ont demandé début 2026 à la Commission européenne un assouplissement des conditions commerciales d'exportation de l'huile d'olive vers l'UE, fixées dans le cadre du protocole agricole de l'accord d'association Tunisie-UE signé en 1995. La demande de la Tunisie porte sur l'augmentation du contingent préférentiel exempté de droits de douane, qui s'établit actuellement à 56,7 kt/an.

Répartition de la production tunisienne d'huile d'olive, en milliers de tonnes, par campagnes oléicoles



Tunisie

Le déficit commercial se creuse de 27% à fin juin en g.a. selon l'INS

Selon les [données](#) publiées par l'Institut National de la Statistique (INS) le 12 juillet, les importations de biens par la Tunisie ont enregistré une progression de 13,3% en glissement annuel (g.a.) à fin juin 2026, atteignant 47,2 Mds TND (soit 14 Mds EUR). Les exportations ont affiché une croissance plus modérée (+9%), pour s'établir à 34,6 Mds TND (10,3 Mds EUR). En conséquence, **le déficit commercial s'est nettement creusé, augmentant de 27% sur un an**, pour atteindre 12,6 Mds TND (3,7 Mds EUR). Côté importations, les secteurs qui contribuent le plus à cette dynamique sont les houilles, pétroles et dérivés (+33,2% à 8,8 Mds TND, en lien avec une hausse des volumes de produits pétroliers approvisionnés de 24,7% et des prix à l'importation de 6,8%) et les machines et appareils électriques (+13,7% à 6,3 Mds TND) tandis que les oléagineux, graines et plantes industrielles (-33,5% à 0,6 Md TND) et les cafés, matés et épices (-55,9% à 0,2 Md TND) sont les principales contributions négatives. S'agissant des exportations, les machines et appareils électriques (+12,8% à 10,2 Mds TND) et les graisses, huiles et cires (+40,6% à 3,6 Mds TND) sont les principaux moteurs alors que les produits chimiques inorganiques (-32,7% à 0,5 Md TND) et les fontes, fers et aciers (-33,7% à 0,2 Md TND) ont une contribution négative. **Sur le plan bilatéral, les échanges avec la France ont progressé de 12,4%** à 13,3 Mds TND (3,9 Mds EUR) à fin juin, en raison d'une hausse des importations tunisiennes en provenance de France (+18,5% à 5,4 Mds TND) et des exportations tunisiennes vers la France (+8,6% à

7,9 Mds TND). L'excédent bilatéral semestriel de la Tunisie sur la France s'est ainsi contracté de 8,5% pour s'établir à 2,4 Mds TND (0,7 Md EUR).

Les réserves de change sous les 90 jours d'importations, après le remboursement d'un eurobond de 700 M EUR

Les autorités ont procédé, le 15 juillet, au remboursement de la dernière échéance d'un emprunt obligataire libellé en euros (eurobond) souscrit en 2019, pour un montant total d'environ 745 M EUR (principal + dernier coupon). Cette opération, qui était la plus grosse échéance de remboursement de la dette externe en 2026, a entraîné un recul du niveau des réserves de change de la Banque centrale de Tunisie (BCT) à 92 jours d'importations le 15 juillet (contre 101 jours la veille), avant un nouveau repli à 89 jours le 16 juillet. Pour rappel, cet eurobond [avait été souscrit](#) en juillet 2019 pour un montant de 700 M EUR, avec une maturité de sept ans et un coupon annuel de 6,375%. Son règlement met fin aux remboursements des eurobonds émis par l'État tunisien sur les marchés internationaux.

L'ARP adopte deux prêts à la STEG d'un montant total de 430 M USD

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a adopté le 14 juillet [deux projets de loi](#) relatifs à l'octroi de la garantie de l'État sur deux prêts accordés à la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) en 2025. Le premier prêt, d'un montant de 400 M USD, a été octroyé par la Banque mondiale (BM), tandis que le second, d'un montant de 30 M USD, est financé par le *Clean Technology Fund*, un fonds multilatéral pour le climat hébergé à la BM et créé en 2008 à la demande du G8 et du G20. Ces deux financements interviennent dans le cadre

d'un « prêt-programme pour les résultats (*PforR*) » de la BM devant soutenir la STEG dans sa modernisation dans le contexte de la mise en œuvre de la transition vers les énergies renouvelables. Contrairement à un prêt classique, le *PforR* est un instrument qui ne finance pas directement des projets, mais conditionne les décaissements à l'atteinte par la STEG de certains objectifs et la mise en œuvre de certaines réformes. Ainsi, ce projet se concentrera sur trois axes principaux : (i) contribuer à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Tunisie et au renforcement du réseau électrique tunisien afin d'assurer sa capacité à absorber la future production électrique renouvelable ; (ii) renforcer les performances financières et opérationnelles de la STEG ; et (iii) améliorer la gouvernance et la transparence du secteur de l'énergie en Tunisie via notamment l'instauration d'une instance de régulation de l'énergie. Adopté par 72 voix « pour », 19 voix « contre » et six abstentions, ces prêts ont fait l'objet de critiques lors du débat parlementaire, tout comme lors de la ratification, en avril dernier, de cinq accords de concession pour des projets de fermes solaires (voir [brèves de la semaine du 27 avril 2026](#)), certains députés dénonçant des prêts qui favoriseraient les entreprises étrangères ou pointant des risques pour la souveraineté énergétique du pays en ouvrant la voie à une forme de privatisation progressive de la STEG.

La STEG inaugure un nouveau poste de transformation électrique dans la région de Kairouan

Le PDG de la STEG et le gouverneur de Kairouan ont inauguré le 13 juillet un nouveau poste de transformation électrique dans la localité de Zaafrana, située dans le gouvernorat de Kairouan. Réalisée par la STEG et représentant un investissement de 25 M TND, cette nouvelle infrastructure doit

permettre d'améliorer la stabilité du réseau électrique et de réduire les perturbations, notamment lors des périodes de forte consommation en été. D'une capacité initiale de 10 MW, cette station montera progressivement en puissance pour atteindre au final une capacité de 80 MW. Lancée en 2020 dans le cadre d'un programme national de la STEG visant à construire 17 sous-stations de transformation électrique dans plusieurs gouvernorats du pays, la réalisation de ce projet avait subi d'importants retards en raison des perturbations provoquées par la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine.

Libye

Le PNUD publie son rapport annuel 2025

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) [a publié](#) le 15 juillet son rapport annuel sur la Libye, qui dresse un bilan des actions menées en 2025. Sur le plan économique, le rapport met en avant une stratégie fondée sur la diversification de l'économie, le soutien au secteur privé et l'amélioration du climat des affaires. En 2025, les programmes du PNUD ont notamment permis la création de 237 emplois et l'accompagnement de 30 start-ups grâce à des dispositifs d'incubation, des subventions et des formations à l'entrepreneuriat. L'accès au financement des petites entreprises figure également parmi les priorités. À cet égard, le lancement de l'initiative *Tameen* vise à développer la microfinance islamique et à renforcer les opportunités économiques dans les zones affectées par les conflits. Le rapport souligne par ailleurs le partenariat entre la France et le PNUD pour soutenir la relance économique de l'est du pays à la suite de la tempête Daniel, à travers l'octroi de subventions et de formations à 120

entrepreneurs locaux. Plus largement, le PNUD estime que le renforcement des capacités des collectivités locales, l'amélioration de la gouvernance

économique et la diversification de l'économie constituent des conditions essentielles à une croissance plus inclusive, durable et résiliente.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	57,6	60,7	59,1
Croissance du PIB réel, en %	2,5	2,1	1,6
Taux d'investissement, en % du PIB	10,7	10,4	10,6
Taux d'épargne, en % du PIB	7,9	6,2	4,8
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	6,5	7,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,2	-7,4	-6,5
Recettes publiques, en % du PIB	28,8	28,7	28,7
Dépenses publiques, en % du PIB	34	36,1	35,2
Dette publique, en % du PIB	81,3	84,9	88,7
Solde courant, en % du PIB	-2,8	-4,2	-5,8
Notation souveraine Fitch/Moody's	B-/CAA1 stable	-	-

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T1 2026	2,6%	-0,1 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T1 2026	15%	-0,2 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Juin 2026	5,3%	-0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 10/07/2026	3 681 M TND	+4,5% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 10/07/2026	4 745 M TND	+5,1% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 16/07/2026	89 jours	-10 jours
USD/TND	Au 15/07/2026	2,96	+1,2%
EUR/TND	Au 15/07/2026	3,38	+0,7%

Sources : INS, BCT

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	44,7	52,5	50,1
Croissance du PIB réel, en %	15,9	6,7	4,5
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1	26,2	25,7
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	10,5	10,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-31,1	-20,9	-23,8
Recettes publiques, en % du PIB	71,2	67,9	65,5
Dépenses publiques, en % du PIB	102,3	88,8	89,4
Dette publique, en % du PIB	-	-	-
Solde courant, en % du PIB	-3,8	4,2	1,6

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.